

Douze questions sur l'avenir des groupements de retraités en Suisse

Si l'on m'annonçait que la fin du monde est pour demain, je planterais quand même un pommier.

Martin Luther

1. Peut-on parler d'un " mouvement de retraités " en Suisse ?

Non si l'on pense à un mouvement homogène capable d'être porteur d'un message explicite et de le défendre dans le débat public. L'heure est encore à la célébration de la diversité, à l'affirmation des spécificités, à la sauvegarde des indépendances. L'essentiel des activités sont conduites au niveau local, " près de chez soi ". Pourtant, au cours des dix dernières années, une dynamique de concertation voire de rassemblement est apparue. Parfois enthousiasme spontané, parfois " soupe au lait de Kappel ", la conscience de l'existence du monde des retraités éclôt dans les mouvements les plus divers. La prolifération des groupes manifestant une claire volonté de rassembler est peut-être un signe encore plus fort qu'un événement tel que la session des aînés au Palais fédéral, en 1993.

D'ailleurs, la force ne réside pas dans une mythique homogénéisation, mais plutôt dans une dynamique de coopération respectueuse des différences.

2. S'agit-il d'un phénomène nouveau ?

Le siècle qui s'achève aura vu la lente mise en place d'une politique de la vieillesse. Les préoccupations centrales ont passé du soutien du vieillard nécessiteux accablés d'ans et de fatigues à l'animation de la retraite et à la promotion du " bien-veillir ".

Ce qu'il y a de nouveau, c'est la conjonction de trois phénomènes : le nombre important de personnes qui ont une longue " deuxième carrière " s'ouvrant devant elles et qui ont des intérêts catégoriels à défendre. Dans ces conditions, les ingrédients sont réunis pour que se développe la vie associative : l'Helvétie présente à cet égard un terrain favorable doté d'une riche culture.

Le mouvement s'est affirmé dans le cadre de la longue marche pour la mise en place de l'AVS, en particulier avec la création de l'AVIVO. Il s'est développé lentement mais sûrement pour connaître une vigoureuse accélération au milieu des années 1980. Actuellement, l'élément nouveau est sans doute constitué par les efforts consentis pour organiser les convergences tout en élargissant la palette des activités.

Mais, qu'on se le dise, ce mouvement associatif des retraités est bien implanté, il affirme son autonomie et sa légitimité avec de plus en plus de vigueur, tout en esquissant des ouvertures sur d'autres groupes sociaux.

3. Peut-on parler d'une " minorité agissante " ?

Il semble qu'un retraité sur quatre participe à la vie d'un club, d'une association ou d'un groupement. Et cela va du ski-club, au cercle de philatélie, à l'Université du 3ème âge. Est-ce beaucoup ? Est-ce peu ?

C'est sans doute peu. Beaucoup d'aînés se retirent dans la sphère privée, le cercle de famille, ne se mêlent " que de leurs affaires " ou encore sont confinés dans une solitude qui souvent leur est pesante. Et le " grand âge " contraint nombre de personnes à jeter l'éponge.

Mais c'est aussi beaucoup. Dans la mesure où l'on considère le foisonnement des activités entreprises, la diffusion des groupes sur l'ensemble du territoire et leur capacité, relativement récente, à peser sur la vie sociale autrement qu'avec leurs bulletins de vote, ce qui n'est d'ailleurs pas peu.

L'apparition publique des *Panthères grises* a créé un choc sans commune mesure avec leur nombre. Les Fribourgeois ont appris que la " Fédération des retraités... " pouvait lancer un référendum et le gagner. À Genève, on sait que l'AVIVO peut mobiliser et qu'elle observe avec soin l'évolution des politiques sociales, etc.

Minorité agissante ? On a pu lire dans les pages précédentes la riche palette des actions conduites au jour le jour. Minorité avec laquelle il faut compter ? Incontestablement aujourd'hui, encore plus demain.

4. À part la pratique du voyage, la partie de thé, le jass et la course aux conférences, les retraités apportent-ils un véritable soutien à la société dans les domaines de l'action sociale, sanitaire et culturelle ?

Deux faits majeurs. D'abord, des groupements de retraités se constituent avec un objectif principal : celui d'offrir des prestations d'ordre social, sanitaire et culturel à d'autres aînés, à des jeunes, à des malades, etc. Mais c'est un phénomène limité. En revanche, et c'est beaucoup plus important, au sein de nombreux groupements dont les objectifs sont les plus divers, des actions sont mises en place dont l'objectif est explicitement le développement de l'entraide, de l'aide sociale, du bien-être social et culturel.

En l'absence de toute évaluation quantitative des services ainsi rendus, nous nous garderons bien de porter des jugements détaillés. Nous avons cependant observé une certaine accélération de cette volonté de servir ou au moins l'expression de la disponibilité.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres ; de la disponibilité de principe à l'action concrète. C'est là qu'intervient la question du " comment faire ? ".

Parfois ce sont les idées qui manquent. L'information passe mal. Nombre de leaders ignorent les activités conduites par d'autres groupements. Fréquemment, des craintes s'expriment à propos des modalités de coopération avec les services sociaux et sanitaires et les professionnels qui les animent.

Rendre des services c'est bien, mais il faut que les partenaires s'apprivoisent, se connaissent et coopèrent. Tout cela ne se fera pas magiquement. Rome n'a pas été bâtie en un seul jour. Il est plus facile de prendre son sac à dos pour faire une ballade dans la verte Gruyère que d'organiser un service d'appui régulier aux organismes chargés du maintien à domicile dans une banlieue.

5. Peut-on parler d'une " armée de réserve " disposée à rendre des services à la collectivité ?

Le terme n'est peut-être pas le plus approprié, il est au moins parlant. On peut répondre oui sans hésiter. Les retraités disposant de la sécurité matérielle, d'une bonne santé et d'un patrimoine de compétences et de savoir-faire sont nombreux, de plus en plus nombreux. Ils ont conscience d'avoir mérité le temps libéré qui s'ouvre devant eux. Beaucoup ne se sentent pas vieux, même s'ils éprouvent peu à peu le sentiment d'être mis à l'écart. Ils ne rechignent d'ailleurs pas à rendre des services, quand ils le peuvent, dans leur famille, leur entourage, les milieux où ils ont tissé leur réseau de relations. Mais de là à s'engager dans des activités d'utilité sociale, il y a un pas que beaucoup hésitent à franchir explicitement. Les groupements constitués sur la base de ce projet d'engagement social sont plus des signes qu'une force constituée. Ceux qui ajoutent ce type d'activités à leur projet fondateur sont de plus en plus nombreux, ils manifestent une tendance qui prend de l'ampleur. Ils sont le terreau dans lequel se construit le nouveau pacte intergénérationnel recommandé par le récent rapport " Vieillir en Suisse ". Il existe donc ce " gisement de ressources

d'innovation et de solidarité"¹. Encore faut-il qu'il soit reconnu et que le précieux métal trouve place dans les charpentes de la société qui se met en place sous nos yeux.

À quelles conditions ?

Les aînés s'engagent donc et s'engageront dans des initiatives d'utilité sociale s'ils ont le sentiment d'être considérés par les milieux qui attendent d'eux des services. Du statut qui leur sera reconnu par les différents groupes sociaux dépendra sans doute pour une grande part l'intensité des prestations qu'ils seront prêts à offrir. Mais il ne suffit pas de proclamer : " Mesdames et Messieurs les retraités, nous avons besoin de vous ". Encore faut-il développer quelques conditions cadre susceptibles de permettre voire de stimuler l'exercice de cette disponibilité, de cette volonté de servir. Et il faudra tenir compte du fait que selon l'enquête de Patricia Roux, les jeunes n'expriment pas des attentes très pressantes à l'égard de leurs aînés.

On sait que les activités d'utilité sociale (et sanitaire) se développent dans une société complexe faite de règles, de contraintes techniques, d'institutions de plus en plus spécialisées. Ainsi, les activités entreprises par les groupements de retraités doivent être soutenues sans être mises sous tutelle. On rejoint d'ailleurs ici le problème plus général de l'exercice des initiatives bénévoles. Leur succès et leur développement passent par une vigoureuse promotion de l'information, par une offre d'initiation voire de formation brève, par une meilleure garantie des risques encourus par les bénévoles, etc.² En outre, les professionnels de l'action sociale et sanitaire se doivent de développer de véritables relations de partenariat avec les personnes ou les groupes qui manifestent leur disponibilité. Entre la spontanéité brouillonne et l'embrigadement rigide, les voies de la concertation sont à développer. Les bases en sont déjà esquissées.

6. Depuis quelques années, certains n'ont pas hésité à parler du " péril vieux ". On est même allé jusqu'à suggérer de limiter leur poids électoral, y a-t-il péril en la demeure et pour qui ?

Les discours sur les dangers que connaîtrait notre société qui voit s'allonger l'espérance de vie de ses membres a nourri quelques débats au cours des dernières années. La plupart des déclarations alarmistes se sont révélées infondées et marquées par une conception étriquée de ce qu'est la vieillesse, comme si l'on était inéluctablement " vieux " à 65 ans, et sclérosé, conservateur et cher à l'entretien... Heureusement, des études plus solides et moins engluées dans les idées reçues ont montré les fragilités voire les erreurs qui caractérisent ces discours³.

Nous n'insisterons pas ici sur cet aspect du débat. En revanche, on a pu s'interroger sur la possibilité de voir apparaître un mouvement social et une politique des retraités débouchant sur la création d'un groupe de pression consistant, voire sur un *parti des vieux* et, pourquoi pas, sur une néo-gérontocratie. Les listes électorales présentées par les *Panthères grises* en Suisse alémanique ont donné quelque poids à ces questions.

Nos observations nous ont convaincu que le " grand parti des vieux " n'est pas pour demain. Rivalités et différences ne s'estompent pas avec l'âge, il semble même que les clivages et les inégalités se renforcent dans de nombreux domaines. Il y a des retraites longues et dorées et

¹ Pour reprendre les termes proposés par Henri Théry, op. cit.

² Voir en particulier : Marie-Chantal Collaud, Claire-Lise Gerber, Pour la collaboration entre professionnels et bénévoles dans l'action sociale, Cahiers de l'EESP, Lausanne, 1992.

³ Voir en particulier : Le poids de nos vieux ou comment le mesurer ? et : Les vieux votent-ils trop ? . Fiches documentaires n° 1 et 2 ; CIG/doc, CIG Genève, octobre 1994.

d'autres où l'on tire le diable par la queue. On ne fait pas le deuil de ses convictions politiques, syndicales et religieuses le jour où tombe la première rente AVS. En côtoyant les certitudes acérées de nombreux leaders de groupements de retraités, nous avons reconnu les divergences de positions sociales, de principes et de culture qui marquent l'ensemble du débat public helvétique.

N'y aurait-il donc pas une plate-forme de base ? Un socle commun à toutes ces actions ? Sans doute la volonté montante de reconnaissance sociale, de maintenir le bénéfice des sécurités matérielles qui garantissent une vie décente.

Autrement dit, il n'y aura pas d'agrégation politique des "retraités" sans une mise en cause décisive des systèmes actuels de sécurité sociale ou des mesures de discrimination explicite. Attention, nous ne dessinons pas les contours d'un monde résigné ! Nous considérons seulement que rien ne permet d'annoncer l'émergence d'un "grand parti des vieux". En revanche, il faut s'attendre à voir se multiplier ce que l'on pourrait appeler des initiatives de vigilance et même de harcèlement dirigées contre tous les immobilismes et les discriminations qui peuvent s'installer dans les politiques de la vieillesse.

7. On parle quelquefois des vieux comme de personnages acariâtres, égoïstes, près de leurs sous, plein de mépris pour la jeunesse qu'ils ne craignent pas de juger "écervelée". N'y aurait-il pas un risque de conflit entre les générations ? Oublions un instant ces clichés et posons nous la question : Qui peut entrer en conflit avec qui ?

Les vieux contre les jeunes ? Les vieux contre les actifs ? Les vieux contre tout le monde ? Les jeunes contre tout le monde ? Les jeunes et les vieux alliés contre les actifs ? Etc... On devine la grossièreté de ces interrogations... D'autant plus que l'âge n'est qu'un élément de différenciation (tension) sociale parmi d'autres. Mais nous n'esquiverons pas la question, tout simplement parce que nombre de personnes se la posent et, parmi elles, beaucoup de retraités que nous avons rencontrés.

Commençons par un fait que nous estimons majeur. La plupart des groupements que nous avons analysés manifestent la préoccupation d'un renforcement des relations intergénérationnelles. Ce souci s'exprime dans la rédaction de statuts, dans des déclarations d'intentions programmatiques et, quelquefois, dans des modalités d'organisations des activités, voire dans des initiatives explicitement orientées vers les contacts et la collaboration intergénérationnels.

Dans les revendications formulées par les groupements les plus engagés dans la défense des intérêts des retraités, on note presque systématiquement une déclaration de solidarité entre les générations, voire un appel à son développement.

En d'autres termes, s'il fallait craindre une cassure ou des tensions entre les générations, ce n'est pas du fait du développement ni de l'engagement vigoureux des groupements de retraités. De tels risques sont plutôt inhérents à des attitudes d'ignorance, de fermeture, de passivité au sein desquelles peuvent se développer des germes de tensions nourris des préjugés les plus fantaisistes.

8. Aujourd'hui, les groupements de retraités sont-ils solides ou bien fragiles ?

On peut comprendre la question. La réponse ne sera pas simple. Nous distinguons au moins quatre catégories.

- a) Certains sont biens enracinés, ils se sont constitués pour durer. Ils tendent à se développer sereinement en diversifiant leurs champs d'activités. Solides.
- b) D'autres se sont constitués de manière très informelle, sur un coup de coeur en quelque sorte. La durée ? Pourquoi pas, mais ce n'est pas leur préoccupation majeure.
- c) D'autres encore ont pris beaucoup de risques, avec peu de moyens. Leur fragilité n'est que le corollaire de l'ampleur de leurs projets.

d) On ajoutera que plusieurs groupements sont “ dépassés ” et même se savent “ dépassés ”.

N'étant plus en mesure d'attirer de nouveaux membres, ils s'étiolent.

Au bilan, une dynamique de développement dans laquelle des phénomènes de concurrence s'affirment. Un tri se fait. Non pas tant par des phénomènes de défection, mais par une perte d'attractivité qui entraîne un rapide vieillissement de certains groupes. Quelques groupements phares attirent les forces vives et sont en mesure d'inventer les actions que l'on dit “ porteuses ”.

9. Comment devient-on responsable de groupement de retraités ?

Tout le monde le sait, celles et ceux qui ont exercé des responsabilités d'encadrement dans leur vie professionnelle sont très sollicités. Ils peuvent avoir été des cadres de l'économie, de l'administration, de la vie politique et associative.

Il est intéressant de noter que des personnes que l'on pourrait qualifier de *plus discrètes* dans leur vie professionnelle se révèlent être des leaders au sein des groupements de retraités dans lesquels ils s'engagent.

C'est en particulier le cas de nombreuses femmes qui se découvrent et dont on découvre les capacités d'animation et d'organisation. En quelque sorte, les groupements de retraités s'appuient sur des personnes confirmées, mais sont aussi un révélateur de personnalités compétentes qui n'avaient pas eu l'occasion d'assumer un rôle social dans les phases antérieures de leur existence.

10. Les mouvements de retraités sont-ils en passe de devenir un espace privilégié pour l'expression du pouvoir féminin ?

La question n'est pas aussi incongrue que certains pourraient le penser. Certes, la présence masculine est encore déterminante et confortablement majoritaire dans les instances de direction des groupements. Sur les tables des grandes manifestations publiques, les prénoms masculins occupent une place de choix. Pourtant, là où se prennent les décisions et surtout là où elles sont mises en œuvre, la présence des femmes semble être de plus en plus marquée. Nous avons également observé qu'à l'aube de la retraite, nombre de femmes trouvent dans un groupement la possibilité d'exprimer des compétences qu'elles n'avaient guère pu développer antérieurement pour les raisons que l'on sait. Si l'on ajoute à cela une longévité substantiellement plus grande et des compétences solides dans la négociation et le dialogue, il n'est pas inconvenant de penser que leur place et leurs rôles dans des développements qui se dessinent vont aller croissant.

11. Quelles chances pour la mise en œuvre d'un contrat intergénérationnel ?

Que penser des chances de mise en œuvre de recommandations émises dans le rapport “ Vieillir en Suisse ” en particulier en ce qui concerne la réalisation d'un nouveau contrat intergénérationnel ? Dans les limites des observations que nous avons pu conduire tout nous invite à croire qu'elles sont substantielles. La préoccupation d'ouverture aux besoins des autres générations est fort présente chez les leaders que nous avons rencontrés. Malgré quelques timidités dans la mise en œuvre et quelques hésitations, des initiatives sont prises quand l'occasion se présente. Dans la plupart des déclarations d'intention et des projets écrits que nous avons pu lire ce souci tient une bonne place. L'abaissement effectif de l'horizon temporel à partir duquel se dessine la deuxième carrière tend à rapprocher les partenaires potentiellement engagés dans un tel contrat. Sans doute faudra-t-il encore faire preuve d'invention pour trouver les voies et moyens susceptibles de donner corps à un tel projet. À ce propos, un important effort d'information, voire de persuasion, s'impose. Les exemples et les modèles ne manquent pas, encore faut-il qu'ils soient retenus comme plausibles et réalisables par celles et ceux qui manifestent ouverture et disponibilité. Rien de tout cela ne se construira dans la totale spontanéité et l'isolement. Incontestablement, il conviendra que les pouvoirs publics et les principales organisations sociales du pays renforcent les conditions de base permettant l'éclosion d'un tel projet : une affirmation explicite des attentes, une garantie des

autonomies légitimes, quelques moyens financiers et un soutien résolu à la concertation voire à la coordination. Un prix relativement modeste pour l'une des grandes nécessités des temps qui viennent.

12. Et que se passera-t-il demain dans le champ de l'engagement social des retraités ?

Voilà la question que nous n'avons guère envie d'entendre. Les pronostiqueurs sont déjà trop nombreux et leurs propos ont déjà essuyé de fâcheux démentis. Nous ne nous déroberons cependant pas à ce légitime questionnement. Tout le monde a un avis sur ce sujet pourquoi ne pas risquer le nôtre.

Le dynamisme qui a marqué l'évolution des groupements de retraités au cours de la dernière décennie, la forte différenciation qui l'a caractérisée mais aussi la vigueur du ton et la force des compétences promettent une présence des groupements de retraités qui va s'affirmer avec une vigueur croissante. Dans ce processus de développement, des tris vont être faits, certains groupes trop attachés à un passé révolu vont s'effacer mais, dans le même temps, des initiatives vont voir le jour qui sont l'expression des aspirations et des attentes que nous avons recueillies. Vraisemblablement, ces mouvements ne s'exprimeront pas comme un bloc homogène, parlant d'une même voie. Mais, par capillarité en quelque sorte, ils apporteront à l'action sociale et sanitaire une inflexion dont ils sauront être à la fois les inspireurs et, dans la mesure du possible, les acteurs.